

J E A N - L O U P A M S E L L E

## **Migration et société néo-traditionnelle : le cas des Bambara du Jitumu (Mali)**

Les phénomènes migratoires en Afrique présentent un intérêt beaucoup plus large que celui qu'on peut accorder aux mouvements de population en tant que tels. Traditionnellement, l'anthropologue prétendait analyser, au sein de sociétés autonomes, le jeu combiné de différentes institutions ; tout au contraire, l'attention portée actuellement aux migrations traduit le souci des chercheurs d'appréhender le fonctionnement effectif des sociétés rurales africaines, tel qu'il a été remodelé par le système capitaliste.

Je voudrais m'efforcer de montrer ici que les migrations contemporaines des Bambara du Jitumu sont l'effet des transformations que cette région a connues depuis la conquête coloniale.

### *La région*

L'enquête a été effectuée sur le territoire de l'ancienne chefferie du Jitumu, dans l'arrondissement de Ouolossébougou (cercle de Bamako), à une soixantaine de kilomètres de Bamako sur la route de Côte d'Ivoire. Cette chefferie comptait une cinquantaine de villages et était distribuée en patrilignages conquérants et dominants (*babon*), en patrilignages clients et en patrilignages sujets matrimoniaux, auxquels s'ajoutaient les gens de caste et les esclaves.

A une époque indéterminée, Ngolo et M'Pie Samake, ancêtres des deux *babon* Serimana et Fabunela, quittent Kerouane dans le Toron (Guinée), en raison d'une querelle intestine (*fadenya*). Au terme d'un long périple, ils atteignent le Jitumu, s'imposent aux communautés villageoises autochtones et tentent d'instaurer un pouvoir guerrier. Les lignages se développent, se segmentent et donnent naissance à de nouveaux villages, tandis que la structure de la chefferie s'organise : au sommet de la pyramide se trouvent les Serimana et les Fabunela. Ils incorporent les groupes qui arrivent ensuite, ces derniers devenant ainsi des lignages clients ; ces quatre patrilignages (Furabala, M'Piebala, Somala et Numunisiela) ont des origines très diverses : esclaves, Peul,

caste des *fune*, forgerons. En s'intégrant aux lignages dominants, ils abandonnent leurs anciens patronymes (Sako, Sangare, Camara, Jabate) et prennent le nom de Samake.

L'ensemble de ces patrilignages est exogame ; les membres de ces groupes ne prennent femme que dans les lignages sujets matrimoniaux, composés des premiers occupants ainsi que d'éléments venus s'installer plus tard et non assimilés par la fraction supérieure de la chefferie. Ces partenaires matrimoniaux (*furunyogon* ou *belenin*)<sup>1</sup> sont en situation subordonnée au sein de la chefferie et ne portent pas le nom de Samake. Cependant, à la différence des gens de caste et des esclaves, ces lignages — qu'ils soient dominants, clients ou sujets matrimoniaux — détiennent la chefferie d'un certain nombre de villages.

Jusqu'en 1861, le Jitumu était dans la mouvance des Bambara de Segu, et les Samake leur versaient tribut. La région ne fut jamais conquise par les Toucouleur mais, par contre, se trouva placée sous la domination de Samori de 1882 à 1891.

La population du Jitumu est constituée de paysans bambara auxquels sont venus s'adjoindre, sous la colonisation, quelques étrangers dont, notamment, les marchands kooroko.

Sur le plan économique, le Jitumu est une zone essentiellement agricole : les principales cultures sont le mil, le maïs, le riz, le fonio, les haricots, les pois de terre, les tubercules, le tabac, le sisal, l'arachide et le coton. Tous ces produits font l'objet d'une certaine commercialisation, quoique le coton soit devenu, sous l'impulsion de la CMDT<sup>2</sup>, la culture industrielle par excellence et ait supplanté l'arachide depuis une dizaine d'années.

Les moyens de production comprennent, outre la houe, charrues, semoirs, multiculteurs et charrettes. La terre est l'objet d'une appropriation lignagère, chaque famille détenant des droits d'usage consolidés avec le temps. La croissance démographique a abouti à une occupation quasi totale de l'espace cultivable sur le territoire de la chefferie, sans que la terre soit soumise à des transactions commerciales. Tel n'est pas le cas à Ouolossébougou, chef-lieu d'arrondissement, où les bas-fonds et les concessions sont appropriés de façon privative et changent fréquemment de main. Il n'existe pas — ou pas encore — d'oppositions de classes au sein de la paysannerie. Il y existe, certes, des différences de fortune entre les familles, et l'on peut distinguer des paysans riches et pauvres ; mais

1. En fait, ces lignages sont également receveurs de femmes. Leur place exacte au sein de la chefferie est marquée par le terme *belenin* (« fils du frère de la mère »). En effet, la relation frère de la mère—fils de la sœur, quoique plus détendue que le rapport père-fils, est néanmoins asymétrique. Cette relation intervient aussi sur le plan matrimonial, puisqu'il arrive que le frère de la mère donne sa propre fille en mariage au fils de sa sœur (mariage entre cousins croisés).

2. Compagnie malienne des textiles. Cette compagnie est en fait contrôlée par la CFDT.

ces variations de condition économique ne sont perçues par les Bambara qu'en termes « alimentaires » et les conduisent simplement à reconnaître « des familles qui mangent plus que d'autres ». A cet égard, il n'y a pas encore au Jitumu de paysans sans terre, et le nombre de salariés agricoles y est très restreint.

La vie politique régionale de ces dernières années — et notamment la révolte de juin 1968 — suggère d'ailleurs que la contradiction principale est celle qui oppose l'ensemble de la paysannerie à l'appareil d'État<sup>3</sup>. Cette situation est sans doute le résultat de la forte émigration qui affecte la région depuis longtemps, amortissant les conflits qui pourraient survenir entre les différentes couches de paysans.

### *La genèse des migrations et le navétanat*

Si les mouvements de population intérieurs et extérieurs à la région sont aussi anciens que le Jitumu, il est évident que les migrations proprement dites ne sont apparues qu'avec la colonisation. Les mouvements évoqués précédemment et qui ont contribué à peupler la région, de même que les phénomènes de scission aboutissant à la multiplication des familles et à la création de nouveaux villages, ne sont que l'effet des turbulences de l'histoire des royaumes<sup>4</sup> ou de conflits intraligués. Les Bambara utilisent, pour désigner ce dernier phénomène, le terme *fadenya* qui signifie « état d'être fils de même père » ou, de façon plus générale, « rivalité ». Ces mécanismes de reproduction des unités sociales se poursuivent de nos jours et diffèrent des migrations, aux causes tout autres.

Un chef de subdivision de Bamako, Collomb, notait dans un rapport de tournée au Jitumu, le 25 mai 1925 :

« Au cours de mes opérations [de recensement], j'ai pu constater un fait qui semble démontrer combien mal est acceptée la conscription indigène : neuf sur dix des jeunes susceptibles d'être pris comme tirailleurs de dix-huit à vingt-quatre ans étaient absents. Les parents, interrogés à ce sujet, me répondaient invariablement, comme s'ils s'étaient entendus à l'avance, que leurs enfants étaient avec d'autres camarades du même âge, partis en Gambie pour la culture des arachides. Pour essayer d'enrayer ce mouvement vers la Gambie, ne pourrait-on obliger tout individu qui se déplace à se munir d'un laissez-passer donnant tout renseignement sur le motif du déplacement ? »<sup>5</sup>

3. Cf., à ce sujet, J.-L. AMSELLE, « La conscience paysanne, la révolte de Ouolossébougou, juin 1968, Mali », *Revue canadienne des Études africaines*, XII (3), 1978 : 339-355.

4. C'est ainsi que les Kulibali, l'un des lignages « sujets matrimoniaux » qui était présent dans la région avant l'arrivée des Samake, disent être venus au Jitumu à la suite de la chute de la dynastie des Kulibali de Ségou, c'est-à-dire vers 1750 (C. MONTEIL, *Les Bambara de Ségou et du Kaarta*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1977 : 71).

5. Archives nationales, Koulouba, cercle de Bamako.

Le début des migrations est ainsi daté : le mouvement des navétanes, travailleurs agricoles qui se rendent en Gambie (mais sans doute faut-il entendre également le Sénégal), est clairement attribué aux opérations de recrutement des tirailleurs<sup>6</sup> : ces jeunes gens qui partent cultiver l'arachide fuient les contraintes du système colonial — le service militaire et le travail forcé. Le mouvement ne cesse d'ailleurs de s'accroître et affecte également le cercle de Bougouni, au sud du Jitumu.

En 1932, Alfred Aubert remarque :

« La région de Bougouni a donné à l'armée coloniale un nombre considérable de tirailleurs et, d'autre part, elle donne une large contribution à la mise en valeur des colonies voisines et surtout au Sénégal et à la Côte d'Ivoire où les navétanes se rendent périodiquement en mars-avril de chaque année. Un nombre appréciable de jeunes gens part également pour la Gold-Coast où la région de Koumassie leur offre un travail bien rémunéré. »<sup>7</sup>

Le départ des travailleurs agricoles du Jitumu vers les autres colonies d'AOF ne s'était pas interrompu : pendant le deuxième trimestre 1923, l'administration coloniale estime à soixante le nombre des navétanes se rendant au Sénégal. Les colonisateurs sont assez hostiles à ces migrations et s'efforcent de contrôler le mouvement entre le Sénégal et le Soudan. Le Rapport économique du cercle de Bamako pour le troisième trimestre 1934 signale que « le mouvement des navétanes est assez restreint. Le contrôle des départs a été rendu difficile car beaucoup de ceux-ci s'effectuaient malgré les instructions données, en dehors du contrôle de l'administration ». Il en est de même sur la rive gauche du Niger où É. Leynaud constate qu' « à partir surtout de 1930, le recrutement des navétanes, comme celui de la main-d'œuvre, va être organisé par l'administration et concernera désormais plus de 25 % des actifs de sexe masculin »<sup>8</sup>. L'attitude de l'administration envers les migrations sera toujours partagée entre deux exigences contradictoires : d'une part, assurer le développement des colonies côtières et faire participer le Soudan à la division coloniale du travail, d'autre part exploiter les travailleurs sur place. En 1935, par exemple, le commandant du cercle de Bamako prononce un jugement très négatif à l'égard du navétanat : « Le système est à supprimer [...] il est illogique de diminuer la main-d'œuvre du Soudan au profit plus ou moins certain d'une autre colonie. » Ici s'exprime

6. C'est également le cas des Mosi de Haute-Volta, qui fuient au Ghana pour échapper aux réquisitions de l'administration coloniale française (E. P. SKINNER, « Labour Migration and its Relationship to Socio-Cultural Change in Mossi Society », *Africa*, XXX (4), 1960 : 375-401 ; A. I. ASIWAJU, « Migrations as Revolt : The Example of the Ivory Coast and the Upper Volta before 1945 », *Journal of African History*, XVII (4), 1976 : 577-594).

7. Alfred AUBERT, « Coutumes bambara (cercle de Bougouni) », in COMITÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES DE L'AOF, *Coutumiers juridiques de l'Afrique Occidentale Française*, II : *Soudan*, Paris, Larose, 1939 : 40.

8. Émile LEYNAUD, *Contribution à l'étude des structures sociales et de la modernisation rurale dans la haute vallée du Niger*, Paris, EPHE-VI<sup>e</sup> Section, 1964, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, t. II : 14.

nettement la concurrence entre administrateurs de colonies différentes et la volonté de « mettre en valeur » la région administrée pour en retirer un profit politique.

Ceci n'empêche d'ailleurs pas l'exode de se développer, puisque le cercle de Bamako a toujours fourni une grande partie des navétanes du Soudan se rendant — officiellement ou clandestinement — au Sénégal<sup>9</sup>. Cette globalité des effets du système colonial sur les mouvements de population illustre bien la vanité des classifications opposant les migrations « spontanées » aux migrations « organisées »<sup>10</sup>. Il est parfaitement arbitraire de séparer les effets voulus du colonialisme du comportement d'acteurs supposés dotés d'une autonomie totale : ici comme ailleurs, toutes les relations sont imbriquées. Les sociétés africaines, dès lors qu'elles sont soumises au système colonial, fonctionnent comme des entités colonisées et réagissent comme telles.

Cet aspect apparaît bien lorsqu'on donne la parole à ceux qui, subissant les affres du système colonial, furent obligés de s'expatrier.

Fako Samake, 82 ans, raconte le premier voyage qu'il effectua dans l'entre-deux-guerres : « Je suis parti à pied au Sénégal. A ce moment-là, la voie ferrée n'existait pas. A l'époque, il n'y avait pas d'argent dans le pays. Les greniers étaient remplis d'arachide mais celle-ci ne se vendait pas car les Blancs n'étaient pas venus pour l'acheter. Le mil ne se vendait pas non plus. L'impôt se montait à 3 F par personne. Le jeune frère de mon père a fui car il n'avait pas payé l'impôt. Il a failli se suicider pour ne pas être humilié au milieu de ses semblables. Ce n'est qu'au Sénégal qu'on pouvait gagner un peu d'argent. Là-bas, on empruntait des semences d'arachide au gouvernement sénégalais et nous logions chez des gens. Nous travaillions trois jours pour le logeur et quatre jours pour nous-mêmes. A la fin de la récolte, nous remboursions le gouvernement en arachide avec 50 % d'intérêt. Nous vendions la récolte d'arachide et nous rentrions chez nous.

La première fois, je suis rentré avec 400 F. C'était beaucoup. Avec cette somme, on pouvait acheter dix bœufs. Une fois, je suis parti au Sénégal pour cultiver l'arachide pendant l'hivernage. J'ai gagné beaucoup d'argent et j'ai décidé de rester après la récolte. J'ai envoyé de l'argent à mon père et je suis parti à Diourbel. Là-bas, je travaillais à la machine à décortiquer et je faisais le charbonnier. Au moment de l'hivernage, je suis retourné cultiver dans la zone arachidière. Au terme de mon quatrième voyage, je me suis marié. J'ai été obligé de payer la dot car mon père et son jeune frère étaient aveugles et ne pouvaient le faire. »

9. En 1944, le cercle de Bamako procure à l'Office de la main-d'œuvre 6 200 travailleurs, dont 2 250 pour la subdivision centrale dont fait partie le Jitumu. Entre 1953 et 1956, plus de 50 % des 15 428 navétanes fournis par le Mali et bénéficiant de certains avantages administratifs (gratuité du voyage) sont nés dans le cercle de Bamako (LEYNAUD 1964, II : 14).

10. Pour une critique plus approfondie de ces notions, cf. J.-L. AMSELLE, ed., *Les migrations africaines*, Paris, Maspéro, 1976.

Ainsi, la misère qui règne au Jitumu à cette époque, la nécessité de subvenir aux besoins de la famille et de satisfaire aux obligations sociales sont les causes principales des migrations. L'entretien suivant révèle, pour sa part, le lien entre le caractère répressif de l'économie coloniale et les déplacements au Sénégal.

Demba Bagayogo, 70 ans : « En 1923, au moment où mon père est mort, nous faisons les travaux forcés, nous transportons les colis jusqu'à Sikasso ou à Bougouni. Nous transportons des charges sur la tête. Nous transportons les Blancs dans des chaises à porteur de Bougouni jusqu'à Kankan. Nous construisons les routes, nous construisons les ponts sur les marigots, et nous transportons le bois nécessaire à leur construction. En 1927, je suis parti au Sénégal et j'y suis resté jusqu'en 1945. J'étais chef-cuisinier au gouvernement à Dakar. Je ne suis revenu à Bamako qu'en 1945. »

Ces deux récits montrent bien que, dès cette époque, les migrations vers le Sénégal se produisent pendant la saison des cultures et provoquent donc une déperdition de force de travail dommageable à l'économie du Jitumu. Ces absences ont tendance à se prolonger pendant toute une année, voire durant une période beaucoup plus longue. Il n'y a donc pas de frontière bien définie entre les migrations temporaires et les migrations définitives — comme l'atteste l'existence actuelle de colonies maliennes solidement implantées au Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire notamment). C'est bien à un procès migratoire que l'on assiste, c'est-à-dire à la lente insertion de l'économie du Jitumu dans le système économique français d'Afrique de l'Ouest.

Ces documents, de source coloniale et colonisée, révèlent le caractère inintentionnel et non machiavélique du rôle de l'impérialisme dans la genèse des migrations : ce n'est pas uniquement sous l'effet d'une action délibérée de l'administration coloniale que les habitants du Jitumu partent pour le Sénégal ; bien au contraire, les commandants de cercle se plaignent, à l'occasion, de voir le navétanat profiter aux « collègues » de la colonie voisine. L'effet du capitalisme sur les migrations est donc pour une part indirect, involontaire et non planifié.

Le départ des navétanes vers le Sénégal, amorcé dans l'entre-deux-guerres, se poursuit après la dernière guerre mondiale et persiste de nos jours.

Fuseni Dumbia, paysan pauvre âgé de 50 ans, raconte ses différents voyages : « J'ai émigré au Sénégal pour la première fois en 1947, à l'âge de 20 ans. J'ai passé l'hivernage sept ans de suite dans ce pays et je rentrais tous les ans au village pour la saison sèche. Ensuite, j'y suis retourné huit autres années, marié cette fois. Au cours de mes sept premières années, je revenais avec 300 000 F CFA en moyenne par an. C'est à notre frère aîné Musa que je remettais cette somme. Au Sénégal, je cultivais l'arachide en tant

que navétane. Je travaillais quatre matinées par semaine pour mon logeur, trois après-midi et trois journées pleines pour moi-même. Le logeur était chargé de la nourriture. Célibataire, j'ai travaillé pendant l'hivernage à Nioro-Mamoudere (cercle de Kaolack), dans les villages de Keri Sadaga, Keri Mamdou et M'Baye Faye chez Boubacar N'Gom, Brema N'Diaye, Bekaye Traore (un Segovien d'origine) et Amadou N'Daw.

L'année avec N'Daw fut très difficile car on ne recevait notre déjeuner que vers le crépuscule. Un jour, nous avons refusé de prendre ce déjeuner, préférant attendre le dîner. Quand on a voulu manger, ils nous ont empêchés de le faire, et ont exigé que l'on consomme le plat froid du déjeuner. C'est alors que nous avons décidé de ne rien manger pendant trois jours, période pendant laquelle notre logeur espéra que nous ferions amende honorable. En fait, nous sommes allés passer le reste de l'hivernage dans un village voisin. Marié, j'ai travaillé à mon compte pendant huit autres années à Nioro-Mamoudere avec mon frère cadet et quatre navétanes que j'embauchais chaque année. »

Comme on le voit, les conditions de travail des navétanes au Sénégal étaient très dures puisqu'elles pouvaient les conduire à entreprendre des grèves de la faim et même à s'enfuir. Quant aux bénéficiaires tirés de ces séjours, ils ne sont pas toujours évidents, ainsi que le montre la suite du récit :

« Notre séjour au Sénégal nous a permis de nous marier la même année, mon aîné, mon cadet et moi-même : ce qui n'est possible que lorsqu'on a de l'argent. J'ai compris que ceux qui produisaient le plus étaient ceux qui possédaient une charrue. Pendant mon séjour d'homme marié, je possédais des instruments. Je ne suis pas revenu ici avec une charrue car mon frère aîné voulait que j'abandonne la culture pour le commerce. C'est pour cette raison que j'ai vendu ces instruments de culture. A l'époque, on rapportait tout ce qu'on gagnait à nos parents. Je suis revenu du Sénégal avec 85 000 F CFA que j'ai remis à mon frère aîné et je n'ai gardé qu'un poste transistor. Mon frère aîné était commerçant et m'a employé comme vendeur. Il a fini par nous escroquer, mon frère cadet et moi, en ne nous remettant que 25 000 F, somme avec laquelle nous devions couvrir nos charges de famille. Peut-on couvrir une telle charge quand on a huit enfants ? J'ai refusé cette somme et nous avons quitté notre aîné. Non content de cela, celui-ci a saisi une maison appartenant à mon frère cadet et à moi-même, au titre des services qu'il estimait nous avoir rendus depuis notre naissance. Je fus obligé de vendre mon autre maison pour payer mes dettes.

Après avoir vendu cette maison, j'ai connu des jours très difficiles, au point que j'ai failli me suicider chaque fois que je pensais à tout ce que j'avais apporté à ma famille et aux avanies que je subissais. J'avais décidé de ne plus rentrer au village après le sale tour que m'avait joué mon frère aîné. Je préférais mourir

plutôt que de retourner au village. Par la suite, j'ai emprunté de l'argent à des frères bambara. Avec ce prêt, j'ai essayé de faire du commerce mais, avec les charges de famille et l'accumulation des dettes, j'ai décidé de me remettre à la culture. Pour nourrir mes enfants, en plus de la culture de mon champ, je travaillais périodiquement comme manœuvre agricole. En même temps, je m'étais mis à construire ma maison. Je n'avais pas encore de charrette. Seul, j'ai moulé 6 500 briques pendant la saison sèche. Ici je travaillais pour tout le monde, ceux qui avaient besoin de briques ou de main-d'œuvre agricole, qu'ils soient bambara ou kooroko. »

Ainsi, le profit éventuel que les migrants sont susceptibles de retirer de leur voyage au Sénégal est amorti, dans certains cas, par les structures de pouvoir qui existent au sein de la société bambara. A Ouolossébougou, cet effet est redoublé par la présence d'une communauté marchande importante, celle des Kooroko. Ces commerçants et les quelques Bambara qui travaillent dans leur orbite — c'est le cas du frère de notre informateur — tirent un grand profit des migrations. S'il est vrai que le métier de commerçant se situe à l'horizon social du paysan illettré, il est aisé de comprendre que les marchands aient pu attirer dans leurs rets un certain nombre de migrants de retour au pays, en leur faisant miroiter la réussite à laquelle certains d'entre eux sont parvenus.

Toutefois, ces phénomènes d'extorsion n'apparaissent pas dans la majorité des cas. C'est ainsi que le même informateur insiste, par ailleurs, sur le caractère planifié des migrations au sein de sa famille :

« Nous étions huit frères de même père et de même mère. Nous avons tous eu nos femmes grâce au produit de la culture. Un seul de mes frères s'est mal conduit. Les autres s'entendaient bien. Ils organisaient la migration. Trois d'entre nous allaient au Sénégal, tandis que les autres restaient dans la famille. Si ces trois frères gagnaient de l'argent, ils venaient le donner au chef de famille qui leur cherchait des femmes. Si, une année, il donnait une femme au grand frère, l'année suivante c'était au cadet d'en recevoir une. »

### *Les migrations actuelles des paysans*

Bien que les migrations de l'entre-deux-guerres n'aient pas été exclusivement dirigées vers le Sénégal, ce n'est que depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale que les Bambara du Jitumu migrent massivement à l'intérieur du Mali (Bamako, régions de Fana et de Kita), en Côte d'Ivoire et même au Gabon. Dans une étude récente, Maximin Samake remarque que la destination des migrants, dans les trois villages où il a enquêté, se répartit de la façon suivante : 60 % se déplacent à l'intérieur du Mali, 40 % vont dans les pays voisins (Côte d'Ivoire, Gambie, Sénégal)



ou lointains (Gabon)<sup>11</sup>. Cette diversification du réseau migratoire bambara est sans doute à mettre en relation avec la croissance urbaine de Bamako ainsi qu'avec le développement, depuis la dernière guerre, de diverses cultures industrielles : coton à Fana, arachide à Kita, café et cacao en Côte d'Ivoire. Cette réorientation des migrations s'explique aussi par le déclin du navétanat au Sénégal, qui pousse nombre de jeunes à aller cultiver l'arachide à Kita où les prix d'achat sont plus élevés et où il est moins coûteux de se rendre.

Actuellement, la migration d'un jeune homme débute souvent par un séjour à Bamako. Les occasions de se procurer un travail rémunéré dans la région sont rares, en raison de la relative faiblesse des revenus agricoles (qui ne permet pas l'embauche de manœuvres) et de l'entraide intra- et inter-villageoise. Le premier réflexe d'un agriculteur en difficulté est de recourir à l'une des sociétés de culture de son village (*ciketon*) pour faire face aux différents travaux que requiert son exploitation.

Les sources de travail salarié se situent donc pour les jeunes à l'extérieur du village, et les aînés de lignage donnent en général l'autorisation aux adolescents (14-15 ans) de se rendre à Bamako pour leur premier déplacement. La capitale est peu éloignée du Jitumu, et le séjour peut s'effectuer pendant la saison sèche, ce qui ne compromet pas le déroulement des tâches agricoles. Les principales activités de ces jeunes à Bamako sont le jardinage, la confection de briques en banco et l'apprentissage de différents métiers. Les revenus sont assez faibles — à l'image de l'ensemble des salaires maliens — et ne retiennent pas ces jeunes migrants.

Le second voyage à l'extérieur se fait à un âge plus avancé. Il a lieu pendant la saison des pluies, ou même une période beaucoup plus longue : il a, par conséquent, une incidence directe sur le processus de production agricole. Ces migrations se font aussi bien vers des régions rurales que vers des zones urbaines et correspondent à une gamme très étendue d'activités socio-professionnelles. Il arrive que les migrants ne reviennent jamais au pays et n'envoient aucune nouvelle : dans ce cas, les Bambara du Jitumu disent que ces hommes « se sont perdus ».

Le type de rapport de production dans lequel est pris le migrant ne détermine pas la migration. En fait, la seule motivation qui pousse les hommes du Jitumu à s'expatrier est la recherche de l'argent. Peu importe que celui-ci provienne d'un emploi de manœuvre en ville, d'un travail de métayer à la campagne ou de l'exercice du métier de planteur : seul compte le résultat. Les migrations ne se produisent que parce que l'argent — donc, en dernière analyse, le capitalisme — est une condition indispensable au fonctionnement de l'économie du Jitumu — et, à cet égard, les mouvements de population de la période contemporaine peuvent être globalement définis comme des « migrations monétaires ». Dans cette

11. Maximin SAMAKE, *L'importance de la famille dans la formation des groupes sociaux et économiques en milieu rural (arrondissement de Ouolossébougou)*, Bamako, École normale supérieure, mémoire de fin d'études, 1977 : 36.

mesure, il est tout à fait vain d'essayer de repérer au sein de ces migrations des types urbains, ruraux, agricoles, salariaux, temporaires ou définitifs : ces classifications ne débouchent que sur une vision statique des phénomènes migratoires<sup>12</sup> ; elles occultent la dynamique profonde des migrations, parfaitement révélée par les biographies des migrants.

Seydou Samake, de Farala, décrit ses différents séjours hors du Jitumu : « Je suis d'abord parti à Bamako où j'ai exercé pendant sept ans le métier de boy-cuisinier. Chaque année, à la fin de la saison des pluies, je me rendais à Bamako pour reprendre mon travail de boy. Au début de chaque hivernage, je rentrais dans ma famille pour cultiver. A Bamako, j'étais bien, je faisais le yéyé. J'aurais bien voulu y rester car j'avais trouvé un travail dans une usine de limonade. Mais mon père est venu me chercher et m'a dit qu'il ne fallait pas que je prenne ce travail. Si j'avais désobéi à mon père, celui-ci m'aurait maudit. Et lorsqu'on est maudit par son père, on se trouve en état de faiblesse : tes ennemis peuvent te lancer des sorts (*korote*) et tu n'as aucune chance d'en réchapper. Mon père avait peur que, restant à Bamako, j'abandonne définitivement la culture.

J'ai demandé alors à mon père la permission de partir en Côte d'Ivoire. Je suis parti travailler dans les plantations avec le coupe-coupe. Les Bushman<sup>13</sup> ont refusé de me payer et je suis parti me saouler pour les menacer. Finalement ils m'ont payé. Ensuite je me suis rendu à la frontière de la Côte d'Ivoire et du Ghana pour travailler le *papo*<sup>14</sup>. J'ai fait ça un an. J'ai gagné un peu d'argent (115 000 F CFA). Avec cette somme j'ai acheté quatre pantalons, des chemises et des draps. Je suis revenu à Bamako avec 63 000 F CFA que j'ai changés pour des francs maliens<sup>15</sup>. J'ai donné 50 000 F à mon père et j'ai acheté un vélo neuf et un poste de radio. Je suis resté un an au village pour cultiver et ensuite je suis reparti en Côte d'Ivoire. A l'époque, j'étais célibataire. Mon père m'a donné une femme et m'a écrit pour me dire de venir la chercher. Ensuite, je suis parti au Ghana pendant un an pour défricher les champs de cacao. Je ne m'entendais pas avec mon patron. Chaque samedi, je descendais en ville. J'ai réclamé mon argent, le patron me l'a donné et je suis retourné en Côte d'Ivoire pour travailler le *papo*. J'ai fait beaucoup de déplacements mais je n'ai gagné que 45 000 F CFA. Mon père m'a écrit de nouveau et m'a

12. Cf. AMSELLE 1976. Le caractère monétaire prédominant des migrations africaines et l'absence de solution de continuité entre migrations de travail et migrations agricoles apparaît nettement dans l'excellente étude menée par des chercheurs de l'ORSTOM dans le Sud-Ouest ivoirien (P. LÉNA, F. MARTINET, J.-F. RICHARD et A. SCHWARTZ, *Le dynamisme pionnier dans le Sud-Ouest ivoirien, ses effets sur le milieu forestier (région de Soubré)*, Abidjan, Ministère de la Recherche scientifique, mars 1977 : 39-100 [« Projet TAI. Projet de recherche interdisciplinaire pilote. Rapport final »]).

13. Les Maliens dénomment ainsi les ethnies forestières de Côte d'Ivoire.

14. Sorte de raphia utilisé pour la confection des toits de maison dans la zone forestière ivoirienne.

15. Un franc CFA = 2 F maliens.

dit qu'il me maudirait si je ne revenais pas. Je suis revenu avec de beaux habits. J'ai donné 40 000 F maliens à mon père et j'ai bouffé le reste. Les 40 000 F ont servi à payer une partie de ma dot (20 000 F et une génisse). Deux autres bœufs ont été donnés par mon père.

Par la suite, je suis redevenu pauvre et je suis retourné au Sénégal : un jeune qui n'a pas d'argent ne peut rester en place. L'année où je suis parti, il n'a pas beaucoup plu. Là-bas, je travaillais quatre jours pour moi et trois jours pour le logeur. J'ai beaucoup cultivé et cela m'a été profitable, bien que des gens aient fait des fétiches dans mon champ et qu'une partie de la récolte ait été gâtée. Néanmoins, j'ai pu avoir 100 000 F CFA. J'ai acheté un poste de radio pour mon jeune frère, des vêtements pour mes jeunes frères et moi-même, et j'ai donné 73 000 F maliens à mon père. Je me suis débrouillé pour acheter une vache que j'ai confiée au frère de ma mère. Quand la famille est grande, il faut essayer de te constituer une richesse personnelle. Dans le cas où la famille éclate, tu vas chercher ta génisse et tu es tranquille. La quatrième fois, j'ai demandé à mon père la permission de partir en Côte d'Ivoire. Je suis resté un an là-bas à travailler le *papo*. Au début de la fête de la Tabaski, je suis retourné au village avec 73 000 F CFA et j'ai donné 30 000 F maliens à mon père. Maintenant je suis au village mais à la fin de l'hivernage, je vais repartir en Côte d'Ivoire avec ma femme. »

Ce récit met en relief la diversité du réseau migratoire bambara en même temps que l'unité du processus à l'œuvre. Diversité des destinations : Bamako, Ghana, Côte d'Ivoire, Sénégal ; diversité des professions : boy-cuisinier, manœuvre agricole, métayer ; et, simultanément, uniformité de la motivation : l'argent. L'argent sert à payer bien des choses chez les Bambara du Jitumu — l'impôt, les moyens de production (charrue, par exemple), la dot, bien sûr — mais il remplit également d'autres fonctions. En effet, les formes actuelles de la compétition sont au fondement de la migration dans cette région. A cet égard, il faut distinguer le conflit de la compétition : les conflits qui surviennent à l'intérieur des lignages se traduisent par l'éclatement des unités résidentielles et la création des nouveaux groupes de descendance. De ce point de vue, l'obtention de la dot, motif réel de départ en migration, n'est pas l'expression de ce type de conflit puisque les jeunes qui restent dans les familles reçoivent de toute façon des femmes. La compétition, quant à elle, n'affecte que des individus appartenant à la même classe d'âge ou possédant un statut analogue. En d'autres termes, dans la société bambara, il n'est pas question pour un dépendant de rivaliser avec le chef de famille, que celui-ci soit le père ou un frère aîné. Il n'est possible d'entrer en compétition qu'avec un homologue social. Ainsi, ce ne sont pas des conflits verticaux au sein des lignages — ceux opposant le chef de famille à ses dépendants — qui poussent les jeunes à émigrer mais bien les relations horizontales qui structurent une famille, un village ou une micro-

région. A cet égard, Leynaud<sup>16</sup> montre bien, dans son étude sur la haute vallée du Niger, la façon dont les chefs de lignage organisent les migrations vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Il fait également remarquer que la fuite d'un jeune est bien souvent due aux refus des « vieux » de le laisser partir alors qu'un dépendant plus âgé a eu la permission de migrer.

Cette rivalité, qui se manifestait autrefois essentiellement à la guerre ou au sein des groupes de jeunes travailleurs composant les sociétés de culture, prend des formes de plus en plus monétarisées à mesure que la société locale est imprégnée par le capitalisme. En dehors de l'usage de l'argent proprement dit, cette monétarisation se traduit par la possession et la « consommation » ostentatoire de signes modernes (vélos, transistors, habits) indispensables au fonctionnement de la compétition entre les jeunes. Autrement dit, pour exister socialement, un jeune doit s'assurer des revenus monétaires et se procurer des biens de consommation s'il veut conserver un certain prestige au sein de son groupe d'âge, et en particulier auprès des jeunes filles. Par conséquent, c'est bien la disparition de la forme précapitaliste de cette société qui est la cause première des migrations et non les contradictions qui affecteraient une formation sociale dont la nature serait restée inchangée depuis la période pré-coloniale.

Parmi les autres causes de migration, il faut mentionner la pauvreté des terres du Jitumu et la crise de la famille qui affecte la totalité de la société bambara. Ce dernier phénomène est la conséquence du développement inégal induit par le capitalisme et qui provoque des disparités croissantes entre les différentes régions du Mali d'une part, entre le Mali et les pays voisins d'autre part. La vocation d'un chef de famille pré-colonial était de retenir le maximum de dépendants autour de lui. Le développement des cultures industrielles sous la colonisation et depuis l'indépendance dans certaines régions du Mali (Fana et Kita) ainsi que dans les pays voisins (Sénégal, Côte d'Ivoire) permet aux jeunes qui s'expatrient de se procurer des revenus sans commune mesure avec ceux qu'ils peuvent obtenir sur place. Comme le dit un jeune du Jitumu : « Quand tu restes ici, tu as beau travailler pour ton vieux, il te donne 10 ou 15 000 F alors que si tu pars à l'aventure, tu peux avoir 20 000 F pour t'habiller. »

*Les migrations des déscolarisés et les modalités actuelles  
d'existence de la société bambara*

Outre les migrations qu'effectuent les jeunes illettrés, le Jitumu connaît également des mouvements migratoires qui ont pour origine l'action menée par l'État malien en milieu rural, notamment par le biais du système scolaire.

16. LEYNAUD 1964, II : 27, 32.

L'école de Ouolossébougou (chef-lieu d'arrondissement) est fréquentée par les élèves du bourg et des villages avoisinants. Le cycle d'études mène ces enfants jusqu'au Diplôme d'études fondamentales (DEF), l'équivalent du BEPC français. Les élèves ne peuvent redoubler que deux fois la même classe et trois fois en tout pendant leur scolarité. Ceux qui sont exclus vont parfois au Sénégal passer le BEPC. Ceux qui atteignent la neuvième classe, où l'on prépare le DEF, et qui échouent à cet examen, se rendent en général à Bamako pour se présenter aux concours de la fonction publique (gendarmerie, etc.). Rares sont les succès. Ceux qui, n'ayant pas été reçus, ont peu d'ambition, font leur apprentissage de chauffeur ou de mécanicien, les autres partent pour le Sénégal ou la Côte d'Ivoire. Dans ces deux pays, ils cherchent des emplois d'infirmier ou de commis et essaient d'amasser un certain pécule. Ils ne reviennent au pays que s'ils ont réussi professionnellement et peuvent montrer à leurs parents et amis que leur déplacement a été bénéfique sur le plan financier.

On voit donc que, parallèlement au développement du capitalisme dans l'agriculture de pays comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire, les structures étatiques jouent un rôle important en ce qui concerne le remodelage des zones rurales des pays pourvoyeurs de main-d'œuvre. Ces phénomènes vont à l'encontre de « l'illusion ruraliste » qui affecte nombre d'opinions émises à propos des pays africains. Ne répète-t-on pas à satiété le truisme selon lequel ces pays seraient à dominante rurale et que 90 % des habitants vivraient de l'agriculture... ? Ceci n'est vrai que si l'on considère comme paysans ceux qui résident dans les zones rurales. En fait, si les communautés rurales constituent la base à partir de laquelle peut s'effectuer la surexploitation de la force de travail migrante<sup>17</sup>, le capitalisme au sens large et l'appareil étatique dans lesquels sont prises les populations africaines sont inversement des conditions indispensables à la reproduction des milieux ruraux.

Ainsi, lorsqu'on pénètre — à Ferekoroba, village proche de Ouolossébougou — dans la concession de Fako Samake, 82 ans, époux de quatre femmes, on a le sentiment de se trouver dans une exploitation agricole « autosubsistante ». Pourtant, l'enquête révèle que plusieurs enfants du chef de famille sont établis à l'extérieur. Deux de ses fils sont installés en Côte d'Ivoire, l'un à Tengrela, l'autre à Abidjan où il exerce le commerce du poisson. Le troisième réside au Sénégal où il cultive l'arachide ; le quatrième est directeur d'école près de Koulikoro ; le cinquième est contrôleur des produits arachidières à Kita, tandis que quatre autres de ses fils sont, à Bamako, respectivement ouvrier, tailleur, chauffeur et maçon. Tous lui envoient certaines sommes d'argent, en particulier ceux qui résident en Côte d'Ivoire et qui ont les revenus les plus importants. En contrepartie, le chef de famille a procuré une ou plusieurs femmes à chacun de ses enfants. Il élève également les petits-enfants que ses fils, absents du village, lui envoient. Seuls deux de ses fils sont restés au

17. C. MEILLASSOUX, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1975.

village pour cultiver. L'un d'entre eux est parti à deux reprises en migration pendant l'hivernage, la première fois à Segou pour la culture du coton, la seconde à Kita pour cultiver l'arachide. Il a rapporté un peu d'argent de ces deux voyages et aurait sans aucun doute parcouru d'autres étapes du procès migratoire si, sur l'injonction de son frère aîné d'Abidjan, il n'était revenu près de son père pour subvenir aux besoins de la famille.

L'exemple de cette famille donne l'ampleur des déterminations qui pèsent sur le fonctionnement d'une exploitation agricole. D'un côté, on constate une déperdition de force de travail due aux migrations, en partie compensée par le recours aux sociétés de culture. De l'autre, on remarque une alimentation de l'exploitation par les flux d'enfants et d'argent qui contribuent de façon décisive à la reproduction, sous une forme transformée, des unités familiales. C'est ce double mouvement, à la fois centrifuge et centripète, qui définit les modalités actuelles d'existence de la société bambara du Jitumu.

Le réseau migratoire de cette société, qu'il soit médiatisé ou non par l'État malien, situe le petit ensemble social qu'est le Jitumu à l'intérieur d'entités plus vastes : le Mali, l'Afrique de l'Ouest, voire le marché mondial. Il resterait, bien sûr, à décrire les autres déterminations qui pèsent sur la société locale : cultures commerciales notamment et, de façon générale, l'ensemble des activités monétarisées. Il conviendrait également d'apprécier le rôle du niveau des forces productives (possession éventuelle de charrues) et de la richesse de chaque exploitation sur le volume des migrations. Néanmoins, on peut établir avec certitude que les flux migratoires, à la fois internes et externes au Mali, freinent considérablement la différenciation sociale qui se fait jour au Jitumu. Maximin Samake<sup>18</sup> a pu voir dans l'existence de paysans riches, moyens et pauvres, l'amorce de la constitution de classes sociales dans cette région. Il n'est pas certain que le processus soit aussi avancé car les migrations, qu'elles soient temporaires ou définitives, limitent à coup sûr les risques d'une crise agraire qui, sans elles, ne manquerait pas de se produire. Ancey<sup>19</sup> a bien mis en évidence que l'utilisation des migrants mosi dans l'agriculture marchande ivoirienne expliquait l'absence d'un capitalisme agraire en Haute-Volta. De façon générale, il apparaît que les zones rurales africaines productrices de main-d'œuvre ne sont pas en « transition » vers le capitalisme. Ceci supposerait, en effet, que ces régions aient des capacités de reproduction totalement autonomes et que le capitalisme se développe en elles de façon endogène.

En fait, l'étendue des déterminations extérieures auxquelles sont soumises ces sociétés montre qu'elles sont en grande partie le produit de ce système et que, lorsque le capitalisme pénètre dans les zones rurales,

18. SAMAKE 1977 : 42.

19. G. ANCEY, « Variations mosi sur le thème : reproduction des milieux ruraux mis en contact avec le système capitaliste extérieur », in *Essais sur la reproduction de formations sociales dominées (Cameroun, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Sénégal, Madagascar, Polynésie)*, Paris, ORSTOM, 1977 : 1-13 (« Travaux et documents de l'ORSTOM » 64).

il le fait souvent grâce à l'action de l'État, notamment à travers les opérations de développement<sup>20</sup>.

La contre-épreuve peut être fournie par le travail de J.-P. Chauveau et J. Richard<sup>21</sup> sur l'économie de plantation gabã (basse Côte d'Ivoire). Ces deux auteurs contestent en effet l'existence d'une bourgeoisie et d'un prolétariat rural dans la région qu'ils étudient, pourtant grande utilisatrice de main-d'œuvre immigrée voltaïque et malienne. Ils mettent au contraire l'accent sur la contradiction qui oppose l'ensemble de la paysannerie autochtone ou immigrée à la bourgeoisie d'État ivoirienne, principale bénéficiaire de la vente du café et du cacao sur le marché mondial. Ce qui est vrai de la Côte d'Ivoire, pays où la commercialisation des produits agricoles est considérable, ne l'est-il pas *a fortiori* du Mali où le processus est beaucoup moins avancé ? N'est-ce pas leur rôle de réduction des tensions sociales qui explique l'attitude favorable du gouvernement malien envers les migrations, que celles-ci soient dirigées vers la France ou vers d'autres pays d'Afrique<sup>22</sup> ?

Nous avons tenté de montrer en quoi les anciens mouvements de populations (c'est-à-dire, pour l'essentiel, l'histoire du peuplement et les processus de reproduction des unités sociales) se différencient des migrations proprement dites. Celles-ci traduisent les modalités actuelles d'existence de l'ensemble social qu'est le Jitumu, placé sous la double domination du capitalisme et de l'État malien. La société locale a en effet assimilé l'élément étatique local et l'environnement économique international comme une des conditions de son propre fonctionnement. Il est donc parfaitement vain de prétendre étudier les sociétés rurales africaines de façon autonome. A cet égard, il semble qu'une tendance récente de l'anthropologie mette beaucoup trop l'accent sur les contradictions internes qui sont censées affecter ces formations sociales. Soucieux de retrouver dans des sociétés doublement différentes de la nôtre<sup>23</sup> des schèmes de fonctionnement analogues à ceux du capitalisme, les anthropologues font s'affronter, dans des contradictions imaginaires, tantôt les aînés et les cadets, tantôt les hommes et les femmes. Or, ce qui est véritablement en jeu dans les conditions d'existence des paysanneries des pays dominés, c'est bien la relation que ces dernières entretiennent avec le capitalisme, appréhendé par elles à travers de multiples médiations. C'est ainsi que les rapports de production spécifiquement capitalistes étant le plus souvent absents de ces pays, les paysans tendent à s'affronter avec la bourgeoisie

20. Cf. K. ERNST, *Tradition and Progress in the African Village. The non-Capitalist Transformation of Rural Communities in Mali*, Londres, C. Hurst, 1976 : 189 ; et notre compte rendu, « Le socialisme malien, 1960-1968 », *infra*, pp. 631-634.

21. J.-P. CHAUXEAU et J. RICHARD, « Une 'périphérie recentrée' : à propos d'un système local d'économie de plantation en Côte d'Ivoire », *Cahiers d'Études africaines*, XVII (4), 68, 1977 : 485-523.

22. Processus, au demeurant, qui trouve rapidement ses limites puisqu'on assiste actuellement à l'expulsion des travailleurs immigrés devenus surnuméraires à la suite de l'extension du chômage dans la métropole impérialiste française.

23. Parce que différentes et dominées.

d'État locale, puisque cette dernière est le représentant du capitalisme international et l'élément qui intègre la formation sociale étatique. C'est cet ensemble de conditions qui constitue la néo-traditionalité de tels ensembles sociaux.

Le Jitumu, ancienne chefferie précoloniale, n'existe pas indépendamment des conditions extérieures qui contribuent à sa définition. Sa structure politique n'émerge qu'en cas de crise grave. En dehors de ces périodes, les gens du Jitumu n'existent qu'en tant que paysannerie sujette d'un État allié à l'impérialisme.

L'étude des migrations affectant ces paysans a donc une valeur heuristique considérable puisqu'elle permet de définir l'une des déterminations essentielles de cet ensemble social. Comme beaucoup de campagnes africaines, le Jitumu baigne dans un environnement capitaliste, sans que toutefois le mode de production capitaliste y soit représenté. Cette situation a pour effet de faire dépendre en grande partie la reproduction de la société locale d'un apport extérieur, souvent situé hors des frontières nationales. Ce phénomène n'est pas sans conséquence pour tout pouvoir désireux de développer ce pays de façon autonome ou autocentrée. Le développement inégal qui caractérise les pays d'Afrique de l'Ouest, de même que les régions de chaque pays, et qui constitue la base des migrations, se traduit sur le plan local par la monétarisation des institutions et l'évolution spontanée de la paysannerie vers la « petite production marchande ». La véritable « faim d'argent » que chacun peut constater aujourd'hui dans les zones rurales africaines est un problème décisif pour tout mouvement désireux de voir des pays comme le Mali échapper à la domination impérialiste.